

## L'Autriche mise sur le « Klimaticket Ö »

À partir du 26 octobre 2021, pour 1 095 euros (soit trois euros par jour), toute personne pourra prendre n'importe quel bus, tram, métro ou train sur le territoire autrichien pendant une année entière. Avec cette formule, baptisée « Klimaticket Ö », le gouvernement autrichien espère convaincre la population de se déplacer davantage en transports publics.

Le secrétariat du CCE présente la situation au moyen d'un bref questions-réponses.

- Qu'est-ce que le « Klimaticket Ö » ?
- Pourquoi le « Klimaticket Ö » ?
- À quel prix et par quels canaux peut-on acheter le « Klimaticket Ö » ?
- Existe-t-il un titre de transport similaire dans les autres pays européens ?
- Existe-t-il un titre de transport similaire en Belgique ?

## Qu'est-ce que le « Klimaticket Ö » ?

Le « Klimaticket Ö » est un titre de transport individuel qui est valable pendant une année complète à compter de la date d'achat sur l'ensemble du réseau de transport public en Autriche. Il peut être utilisé à tout moment de la journée ou de la semaine. Aucune distinction n'est faite entre les heures creuses et les heures de pointe, ni entre les jours de semaine et les week-ends (voir les [conditions générales](#)).

Le « Klimaticket Ö » est valable pour l'utilisation des services de transport public (train, tram, bus ou métro) proposés par les [sociétés de transport](#) participantes sur l'ensemble du [territoire autrichien](#). Il est le fruit d'une coopération entre les neuf États fédérés autrichiens. Le titre de transport n'est pas valable pour les services touristiques tels que le Waldviertelbahn, Wachaubahn, Schneeberbahn, Schafbergbahn, etc. Pour les voyages internationaux, le « Klimaticket Ö » peut en principe être utilisé jusqu'aux frontières nationales. Pour la partie du trajet située à l'étranger, un titre de transport supplémentaire doit être acheté. Certains tronçons sont toutefois inclus dans le prix du « Klimaticket Ö » (voir l'annexe 2 des [conditions générales](#)).

En plus du « Klimaticket Ö », quatre titres de transport régionaux ont également été développés. Le « Klimaticket OÖ », qui donne accès à tous les transports publics dans l'État de Haute-Autriche (au nord du pays), a déjà été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et coûte 695 euros. Le « Klimaticket VOR », qui est valable pour tous les transports publics dans les États de Vienne, du Burgenland et de Basse-Autriche, à l'est du pays, a été lancé le 25 octobre 2021 et coûte 915 euros. Le « Klimaticket VMBOBIL » pour l'État du Vorarlberg (à l'ouest) et le « Klimaticket Steiermark » pour l'État de Styrie (au sud du pays) seront lancés plus tard dans l'année au prix de respectivement 355 euros et 588 euros. Pour les États de Salzbourg et de Carinthie, un titre de transport régional tout compris ne sera pas lancé avant 2022.

## Pourquoi le « Klimaticket Ö » ?

« Nous voulons ainsi atteindre les objectifs climatiques convenus à Paris », [déclare](#) Leonore Gewessler, la ministre autrichienne de l'Action pour le climat, qui est chargée de veiller à ce que l'objectif climatique de l'UE pour le secteur des transports (-55 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030) soit atteint. Avec le « Klimaticket Ö » et les titres de transport régionaux, le gouvernement autrichien espère convaincre davantage de personnes d'utiliser les transports publics au lieu de leur voiture, ce qui permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans la capitale Vienne, l'abonnement annuel tout compris, bon marché, est un véritable succès. Pour 365 euros par an, les gens peuvent se déplacer sans restriction dans la ville en transports publics, et aujourd'hui, les Viennois sont plus nombreux à posséder un abonnement annuel qu'une voiture.

Le gouvernement autrichien espère tout particulièrement que la réduction du prix au kilomètre encouragera davantage de navetteurs à passer de la voiture aux transports publics pour leurs déplacements domicile-travail. D'après [un échantillon](#) prélevé en juin 2020, 72 % des navetteurs autrichiens utilisent uniquement la voiture comme moyen de transport pour se rendre au travail. Seuls 6 % utilisent le train pour l'ensemble du trajet et 13 % combinent le train avec un autre moyen de transport.

Le « Klimaticket Ö » est le fruit d'une coopération entre le gouvernement autrichien, les neuf États fédérés autrichiens et les différentes [autorités de transport public](#). Son instauration a été négociée pendant environ 15 ans. Le projet initial était un « [1-2-3 Klimaticket](#) », c'est-à-dire des abonnements annuels à trois niveaux : de 1 euro par jour pour un État fédéré, à 2 euros par jour pour deux États fédérés et à 3 euros par jour pour les neuf États fédérés. Il était présenté comme une « alternative respectueuse du climat au transport individuel motorisé ». Ce plan n'a donc pas été pleinement mis en œuvre, puisqu'un abonnement annuel tout compris n'a été lancé que dans les États de Vienne et du Vorarlberg, pour respectivement 365 et 355 euros. L'abonnement annuel est plus cher dans les autres États.

Les partis d'opposition et groupes d'intérêt soutiennent globalement le principe de cette réforme, mais demandent que des investissements supplémentaires soient réalisés dans le réseau de transports publics afin de convaincre ceux qui n'utilisent pas encore les transports publics ([lire quelques réactions](#)). Une [enquête autrichienne sur les déplacements domicile-travail](#) (réalisée en juin 2020) montre que le choix du mode de transport ne dépend guère de la structure tarifaire mais plutôt des temps de trajet. L'enquête conclut que, pour permettre un vaste transfert modal vers les transports publics, il est surtout nécessaire d'améliorer l'offre (tant en termes de fréquence des trains que de densité du réseau). Le gouvernement autrichien a déjà investi 150 millions d'euros dans le « Klimaticket Ö » et a budgétisé 100 millions d'euros supplémentaires pour investir dans le réseau de transports publics des États fédérés.

## À quel prix et par quels canaux peut-on acheter le « Klimaticket Ö » ?

Le prix standard du « Klimaticket Ö » est de 1 095 euros par an, soit 3 euros par jour. Ceux qui achètent ce billet entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2021 bénéficient d'une réduction de 150 euros. Pour les jeunes (<26 ans), les seniors (>64 ans) et les personnes handicapées, le prix est de 821 euros ou, avec la réduction pour réservation anticipée, de 699 euros. Si vous êtes un adulte et que vous payez un supplément de 110 euros, le ticket permet à jusqu'à 4 enfants (âgés de 6 à 15 ans) de voyager gratuitement. Les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement ; les enfants de plus de 15 ans doivent avoir leur propre « Klimaticket Ö » (mais à un tarif jeunes réduit) ou un autre titre de transport. Les enfants ne doivent pas nécessairement avoir un lien de parenté avec l'adulte. Le « Klimaticket Ö » peut être utilisé pour les déplacements domicile-travail, avec possibilité pour l'employeur de payer ou de rembourser l'abonnement.

Les extras tels que le surclassement en 1<sup>ère</sup> classe, la couchette dans un train de nuit, le transport de vélos ou la réservation de sièges ne sont pas inclus dans le « Klimaticket Ö ». Aucun accord n'a encore été trouvé à ce sujet entre les différentes autorités de transport public. Le prix et les conditions de ces extras dépendent de la région et de l'autorité de transport public. Le prix d'achat du « Klimaticket Ö » peut être payé en une fois ou via un plan de paiement mensuel sans supplément.

Le « Klimaticket Ö » est vendu dans la [boutique en ligne](#) et aux guichets des sociétés de transport participantes ([liste de tous les points de vente physiques](#)). Le ticket est valable pendant un an à compter de la date d'achat indiquée sur le ticket.

## Existe-t-il un titre de transport similaire dans les autres pays européens ?

Oui, la Suisse dispose d'un titre de transport similaire, l'« [abonnement général](#) » (AG). L'AG est le fruit d'une [coopération à grande échelle](#) entre les entreprises de chemins de fer, les entreprises de navigation, les compagnies de bus, les compagnies de téléphériques et les entreprises de transport locales. Pour 3 860 CHF ou 3 600 euros, le billet donne accès à n'importe quel moyen de transport public sur le territoire suisse pendant une année entière. Des réductions sont accordées aux enfants (6-15 ans), aux jeunes (16-25 ans), aux seniors (>64 ans), aux familles et aux personnes handicapées. Pour les voyages internationaux, l'AG offre une réduction sur la partie étrangère du trajet en Allemagne, en Autriche (15 % de réduction dans les deux cas) et en France (20 % de réduction sur les trajets en TGV Lyria). En outre, l'AG donne droit à des réductions sur le Passeport Musées Suisse, Rent a Bike (location de vélos à la gare), Europcar... (voir les [avantages de l'AG](#)).

Aux Pays-Bas, il y a l'[abonnement « Altijd Vrij »](#), qui est émis par la NS, la société des chemins de fer néerlandais. Contrairement au « Klimaticket Ö », ce titre de transport est uniquement valable pour le train. L'utilisation d'autres moyens de transport public n'est pas comprise dans l'abonnement « Altijd Vrij ». Pour ceux qui veulent se déplacer en transports publics de manière illimitée à tout moment (heure de pointe ou heure creuse, week-end ou jour de semaine), l'abonnement « Altijd Vrij » est quatre fois plus cher sur une base annuelle que le « Klimaticket Ö » (soit 356 euros par mois ou 4 272 euros par an). Mais pour ceux qui ne voyagent que le week-end ou pendant les heures creuses, il existe des formules moins chères aux Pays-Bas : 372 euros par an pour l'[abonnement « Weekend Vrij »](#) et 1 272 euros pour l'[abonnement « Dal Vrij »](#).

L'Allemagne dispose de la « [Bahncard 100](#) », délivrée par l'opérateur ferroviaire allemand Deutsche Bahn (DB). L'abonnement annuel coûte 4 027 euros et permet de voyager de manière illimitée dans les trains de la DB dans tout le pays ; il donne également accès aux transports publics dans 130 villes (le « [City-Ticket](#) » est inclus dans l'abonnement « Bahncard 100 »). La Deutsche Bahn a une [coopération limitée](#) avec d'autres sociétés de transport, de sorte que tous les transports publics sur l'ensemble du territoire allemand ne sont pas inclus dans la carte d'abonnement « Bahncard 100 ».

## Existe-t-il un titre de transport similaire en Belgique ?

La Belgique dispose de titres de transport public tout compris, mais ils ne sont pas valables sur l'ensemble du territoire belge. Pour la Région de Bruxelles-Capitale et sa périphérie, il existe les « Brupass » et « Brupass XL », qui permettent de voyager sans limite avec n'importe quel moyen de transport public dans cette zone urbaine (étendue). Pour les villes flamandes d'Anvers et de Gand et les villes wallonnes de Liège et de Charleroi, il existe le « City Pass », qui permet de se déplacer de manière illimitée dans la ville en train et dans les trams et bus respectifs des sociétés De Lijn et TEC. Avec un « Unlimited Abonnement combiné » de la SNCB, vous pouvez circuler sans limite en train en combinaison avec les bus, trams et/ou métros de maximum deux des trois sociétés de transport public régionales (STIB, De Lijn, TEC). Il n'est donc pas (encore) possible d'obtenir un titre de transport public tout compris pour l'ensemble du territoire belge, comme c'est le cas avec le « Klimaticket Ö ».

### **Brupass et Brupass XL**

Le « Brupass » et le « Brupass XL » sont le résultat d'une coopération entre les quatre opérateurs de transport public (SNCB, STIB, TEC et De Lijn) et leurs autorités de tutelle. Le lancement de ces titres de transport est une étape importante dans la réalisation du « Réseau Express Régional » (RER), un projet visant à créer un réseau suburbain dans et autour de Bruxelles. L'objectif de ce projet est de créer des liaisons plus rapides et plus fréquentes dans un rayon de +/- 30 km autour de Bruxelles. Les quatre opérateurs de transport public ont également réalisé des investissements importants pour élargir l'offre de transport dans et autour de Bruxelles et pour mieux coordonner leurs horaires (voir [quelques exemples](#)).

Avec un « Brupass », vous pouvez circuler sans limite à bord de tous les moyens de transport public dans la [zone « Brupass »](#), qui couvre plus ou moins toute la Région de Bruxelles-Capitale. La zone de validité peut toutefois varier d'un opérateur à l'autre. Le voyageur doit bien vérifier au préalable si les [arrêts et itinéraires](#) font partie de la zone couverte par le « Brupass » (car on ne peut pas sortir de la zone pour une partie du trajet). La [zone « Brupass XL »](#) élargit la zone « Brupass » d'un rayon de 11,5 km autour du centre-ville. Cette zone compte 18 gares et près de 200 arrêts de bus TEC et De Lijn de plus que la zone Brupass (voir la liste des [arrêts et itinéraires](#)). Le « Brupass XL » ne peut pas être utilisé pour se rendre à un arrêt (de la SNCB, de la STIB ou de De Lijn) desservant l'aéroport de Bruxelles.

Les « Brupass » et « Brupass XL » se déclinent en plusieurs formules tarifaires : pour une utilisation sporadique des transports publics, vous pouvez acheter un ticket « Brupass » (ou « Brupass XL ») pour 1 ou 10 voyages au prix de resp. 2,40 € ou 3 € pour 1 voyage et de resp. 15 € ou 20 € pour 10 voyages. Il existe également un « Brupass 1 jour » qui, pour 7,5 euros, vous donne accès à l'ensemble des transports publics dans la zone « Brupass » pendant toute une journée (jusqu'à la fin du service de l'opérateur). Si vous utilisez fréquemment les transports publics, vous pouvez opter pour un abonnement. Vous pouvez acheter un abonnement « Brupass » (ou « Brupass XL ») pour 1 mois et pour 12 mois. Le prix de l'abonnement annuel est de 583 euros pour un « Brupass » et de 775 euros pour un « Brupass XL ». Les tickets et abonnements « Brupass » et « Brupass XL » peuvent être chargés sur une carte MOBIB. Les tickets doivent être systématiquement validés dans chaque moyen de transport utilisé au cours du voyage (auprès d'un valideur de la STIB, du TEC et/ou de De Lijn, et d'un distributeur automatique de la SNCB avant de monter dans le train).

### ***City Pass Anvers, Gand, Liège et Charleroi***

Le « [City Pass Gand](#) » et le « [City Pass Anvers](#) » sont valables pour voyager en train entre les gares SNCB situées à Gand (ou à Anvers) ainsi que pour circuler en bus ou tram de De Lijn sur l'ensemble du réseau De Lijn. Le « City Pass » pour ces deux villes ne peut être acheté qu'aux guichets de la SNCB. Le titre de transport est disponible sous la forme d'un abonnement d'une durée de 1 ou 12 mois et une réduction s'applique aux jeunes (moins de 25 ans). Pour les voyageurs de plus de 25 ans, un billet annuel coûte 484 euros ; pour les voyageurs de moins de 25 ans, il coûte 412 euros (soit 85 % du prix demandé aux voyageurs de 25 ans ou plus).

Avec le « [City Pass Liège](#) » et le « [City Pass Charleroi](#) », le voyageur peut se déplacer sans limites en train et avec les bus/trams du TEC dans et autour de ces deux villes (voir le plan du réseau pour [Liège](#) et [Charleroi](#)). Le « City Pass Charleroi » permet également de prendre la navette TEC entre la gare de Charleroi-Sud et l'aéroport de Charleroi. En plus d'un abonnement de 1 ou 12 mois, les « City Pass Liège » et « City Pass Charleroi » proposent également une formule à la journée (« City Pass 24h »). Un abonnement annuel pour les voyageurs de plus de 25 ans coûte 600 euros pour le « City Pass Charleroi » et 500 euros pour le « City Pass Liège ». Dans les deux villes, le tarif pour les jeunes (18-24 ans) ne représente qu'un tiers du prix de l'abonnement annuel pour les voyageurs de plus de 25 ans. Le « City Pass 24h » coûte 7 euros à Charleroi et 6 euros à Liège.

### ***Unlimited Abonnement (combiné)***

Avec l'[Unlimited Abonnement](#), le voyageur peut circuler sans limite en train sur l'ensemble du réseau SNCB en Belgique. Ce titre de transport proposé par la SNCB est disponible en formule d'abonnement de 1, 3 ou 12 mois. Le prix de l'« Unlimited Abonnement » correspond au prix d'un « Standard Abonnement » pour la distance maximale tarifée de 150 km. Pour un abonnement annuel, vous payez 3 286 euros (ce qui équivaut à 9 euros par jour).

Ceux qui souhaitent [combiner le train avec les transports publics régionaux](#) (tram, bus et/ou métro) peuvent opter pour un « Unlimited Abonnement combiné ». L'« Unlimited Abonnement » peut donc être combiné avec un supplément de maximum 2 des 3 sociétés régionales de transport public (TEC, STIB, De Lijn). Le cas échéant, un maximum de deux forfaits régionaux sera facturé en plus du prix de l'« Unlimited Abonnement ». Le prix d'un « Unlimited Abonnement combiné » est de 11,5 euros par jour, ce qui est presque quatre fois plus cher que le « Klimaticket Ö ». Une autre différence avec le « Klimaticket Ö » est qu'un « Unlimited Abonnement combiné » ne vous permet pas de circuler dans toute la Belgique dans les transports publics des quatre opérateurs.